

Questions autour d'une greffe de mains réalisée au CHU de Lyon

Alors que ce type de transplantation était officiellement suspendu en France, une greffe des deux mains a été réalisée le 22 novembre.

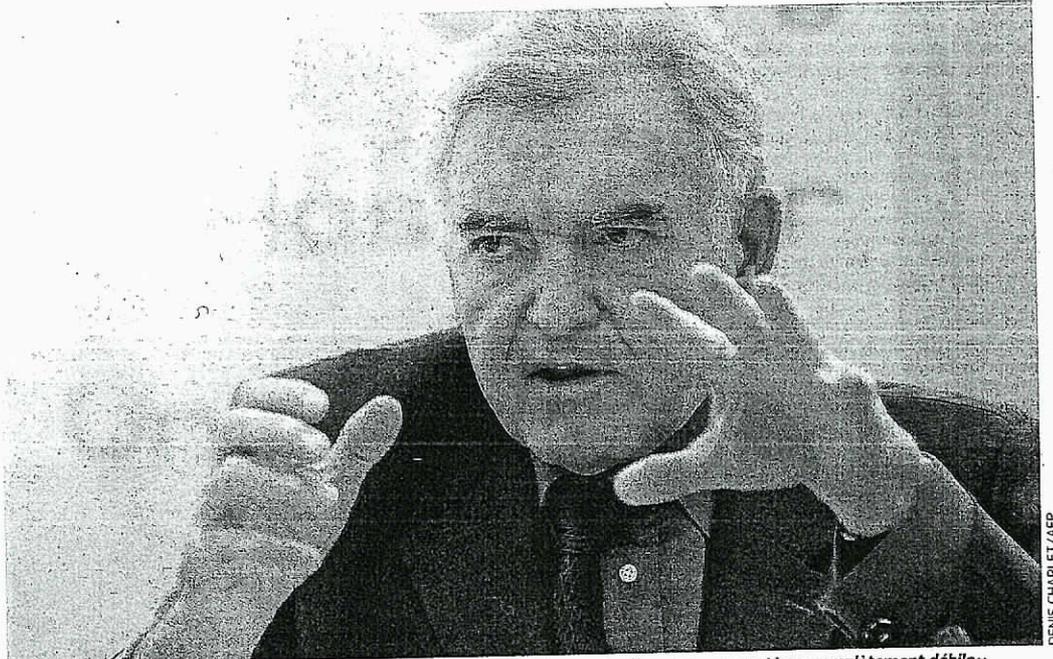
ANNE JOUAN

CHIRURGIE Selon nos informations, le 22 novembre, une équipe du CHU de Lyon a réalisé une greffe bilatérale de mains. Le patient est un ancien chauffeur d'une cinquantaine d'années. Amputé des quatre membres, il réside dans le nord de la France.

On se souvient de l'histoire invraisemblable de ce type de transplantations. La France réalise en 1998, à Lyon, la première greffe de main au monde. Alors qu'aujourd'hui environ 80 patients ont bénéficié de ces transplantations, la greffe de mains a été suspendue dans l'Hexagone, les programmes de recherche ayant été interrompus faute de volonté politique. L'été dernier, Laura, une jeune Française de 28 ans, avait dû traverser l'Atlantique pour aller se faire greffer les deux avant-bras aux États-Unis.

La France, pionnière en matière de transplantation, devenait un vulgaire pays à la traîne des États-Unis désormais sollicités pour soigner ses ressortissants aisés. Des personnes capables de prendre un billet d'avion au dernier moment, pour Philadelphie dans le cas de Laura, une fois le greffon trouvé.

Après ce fiasco, le gouvernement s'est ressaisi du sujet. La médiatisation de cette médecine à deux vitesses a eu pour conséquence la rédaction d'un amendement, le 936. Il a été voté début novembre en première lecture à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2017. Le texte avait été déposé par un Lyonnais, le député socialiste Jean-Louis Touraine. Son prédécesseur à la députation était le Pr Jean-Michel Dubernard, LR. C'est lui



DENIS CHARLET/AGF

Le Pr Jean-Michel Dubernard, auteur en 1998 de la première greffe d'une main, dénonce «un système complètement débile».

justement qui réalisa en 1998 à Lyon la première greffe d'une main.

Que dit exactement cet amendement ? Il permet désormais que ce type d'intervention soit effectué en dehors du seul domaine de la recherche. Les députés évoquent des greffes exceptionnelles concernant les mains, les membres inférieurs et le visage. «L'agence régionale de santé peut, après avis conforme d'un comité national constitué à cet effet, autoriser un établissement de santé à pratiquer une activité de greffe exceptionnelle», expose ainsi le texte qui est entré en application le 1^{er} janvier.

« Il nous restait une place »

Mais dans quel cadre la greffe lyonnaise a-t-elle eu lieu ? Il existe en France deux options pour ce type d'intervention chirurgicale. Elle se fait soit dans un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC), soit après autorisation de l'agence régionale de santé (ARS). Contacté par *Le Figaro*, le Pr Dubernard assure que le patient greffé était le dernier faisant partie du PHRC, une information confirmée par l'agence de bio-

médecine. « Il nous restait une place », explique-t-il. Et d'ajouter : « Nous avons le pays le plus con du monde, un système complètement débile. Nous avons réalisé les premières greffes de main au monde, nous sommes les pionniers. Tout était bloqué pour des raisons administratives et le gouvernement, grâce à Marisol Touraine, a débloqué le règlement. »

Le Pr Lionel Badet, qui est responsable de l'activité chirurgicale de transplantation au CHU de Lyon, précise que le PHRC a été « prolongé. Il faut apaiser le climat un peu tendu autour de ces questions en ce moment ».

Les questions du cadre juridique et du financement concernant cette histoire provoquent des remous. Pourquoi ne

pas avoir rendu publique cette greffe ? « On déconne à plein tube », déplore le Pr Laurent Lantiéri, le concurrent parisien de l'équipe lyonnaise. C'est lui qui avait organisé l'intervention américaine pour sa patiente en août dernier. « Tout le monde fait ce qu'il veut en ce moment dans les hôpitaux. Il va y avoir des initiatives sauvages car le ministère de la Santé n'a plus d'autorité à moins de trois mois de la présidentielle », s'inquiète un ancien membre du cabinet de l'avenue de Ségur. Qu'en pense Laura, la greffée de Philadelphie ? « C'est scandaleux. Moi, on m'avait dit que ce n'était pas possible. Or, pour d'autres, ça l'a été ? C'est un peu fou, ce qui se passe autour des greffes. Il faut être cohérent », estime-t-elle. ■

NOUVEAU

LE VENTRE : DIGESTION, STRESS, ÉQUILIBRE

SYMPTÔMES ET CONSEILS POUR COMPRENDRE VOTRE BIEN-ÊTRE